

## INFORMATIONS ET RAPPEL

**Délai de transmission de M12 2008** : les données cumulées de l'année 2008 doivent être transmises, puis validées par votre tutelle régionale avant le 9 mars 2009.

**Sauvegarde des fichiers transmis** : bien qu'il existe une sauvegarde automatique des traitements réalisés, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de conserver vos fichiers natifs (RPS, RAA, VID\_HOSP et ANO\_HOSP avant traitement) ainsi que les fichiers d'archives produits par PIVOINE (numérofiness.année.période.date de traitement.in.zip et numérofiness.année.période.date de traitement.out.zip) et d'instaurer vos propres répertoires de sauvegarde sur le disque dur de votre ordinateur.

**Transmissions et séquences** : il ne faut pas confondre les dates de constitution des fichiers d'export et les dates butoir des séquences. Ainsi, l'envoi de M12 2008,

- comprendra les séquences des patients hospitalisés présents dès le 31 décembre 2007 et présents au 31 décembre 2008,
- sera constitué de fichiers dont la date de début est le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et la date de fin le 31 décembre 2008.

**Conformité du chaînage** : le taux de conformité du chaînage avec création d'une clé de cryptage par MAGIC s'est grandement amélioré en 2008. Néanmoins il reste des difficultés,

- pour les CATTP où tous les établissements n'ont pas pu encore mettre en place le recueil des données dites administratives, à réaliser cependant même si cette activité n'est pas facturée,
- du fait de consignes mal comprises, tant au niveau de la configuration et de la taille des champs de variables que de la présence ou non d'un fichier HOSP\_PMSI. A cet effet, les précisions sont disponibles dans les manuels des versions en cours des logiciels MAGIC et PIVOINE.

**Date et mode de sortie des séjours** : lorsque le séjour d'un patient n'est pas terminé, le champ de ces 2 variables doit être laissé vide, ce qui vous est affiché comme une donnée non-conforme ; de ce fait, pour faire la distinction entre erreur, oubli ou continuité de la présence du patient, il vous appartient de vérifier ces données en amont de la constitution du fichier de RPS afin d'identifier le nombre et les séjours concernés.

**Mise à disposition des statistiques des données transmises** : vous avez la possibilité de consulter sur le site de l'ATIH d'une part les tableaux MAPSY par région (<http://www.atih.sante.fr/?id=0004900004FF>), d'autre part un menu modulable de statistiques en ligne (<http://www.atih.sante.fr/?id=000510003CFF>) pour l'année 2007 et pour l'année en cours, 2008, avec une réactualisation au fil des données validées.

**Agora** : les questions relatives au logiciel PIVOINE doivent être posées sur le forum agora (<http://agora.atih.sante.fr>) dans la rubrique Logiciels→PSY→PIVOINE.